

La gazette de Ognes

Novembre 2021

secretariat@ognes.fr

N°3

Dates	Manifestations	Lieux
Mardi 9 novembre 2021 à 14h00.	Plantation d'un arbre par les élèves de l'école.	City stade
Jeudi 11 novembre 2021 à 10h15.	Commémoration du 11 novembre.	Mairie
Dimanche 21 novembre 2021 dans la matinée.	Distribution des colis de fin d'année aux aînés.	A domicile
Mercredi 24 novembre 2021 à 14h30.	Sortie spectacle « 45 Tours de France »	Forum de Chauny
Samedi 27 novembre 2021 à 14h00.	Loto enfant	Mairie
Samedi 4 décembre 2021 à partir de 14h00.	Téléthon : structure gonflable, vente de crêpes, boissons, belote, jeux...	Mairie

VIVRE ENSEMBLE

Pour le bien-être de tous, votre équipe municipale attache une grande importance au cadre de vie et au « vivre ensemble ». La vie associative, les entrées et sorties de l'école, les échanges de tous les jours entre nous Ognois sont autant de pierres qui participent à la construction et au maintien de la vie sociale au sein de notre village.

Le bien-être, c'est aussi, pour qui le souhaite, d'être tranquille chez soi sans oublier que le village est un lieu de vie, de mouvement.

« *La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres* ».

Suite à plusieurs plaintes en mairie, l'équipe municipale vous rappelle quelques grands principes (arrêté préfectoral du 19/06/2016) pour bien vivre ensemble :

- Travaux de bricolage et jardinage bruyants sont autorisés du lundi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.
- Les feux de végétaux et de détritus sont interdits dans la commune, **une déchetterie est à votre disposition (www.ctlf.fr)**.

Rien ne remplace les bonnes relations de voisinage et la discussion ainsi Madame Le Maire vous recommande :

- De respecter vos voisins en limitant vos nuisances sonores,
- De **privilégier le dialogue** aux invectives, **ne pas attendre** d'être hors de vous pour contacter un voisin bruyant.

N'oubliez pas certaines contraintes comme la taille des haies et des arbres qui débordent sur le domaine public et chez le voisin.

Il est important pour les locataires comme pour les propriétaires d'entretenir son trottoir, de tailler ses haies...

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un radar pédagogique a été installé rue Jean Vaur.

Sur les quinze premiers jours de mai, une moyenne de 329 véhicules par jour pour un taux d'infractions de 74% a été relevé.

La vitesse moyenne constatée pour 85% des usagers se situent à 43 km/h pour une zone limitée à 30 km/h. Il a même été constaté des véhicules à plus de 90 km/h.

De grandes incivilités ont été constatées rue Jean Vaur (refus de priorité à droite, non-respect des employés communaux qui ne peuvent travailler dans cette rue sans être en danger) ce qui va amener l'équipe municipale à prendre de nouvelles mesures pour endiguer cette insécurité qui s'est installée dans notre commune.



INVESTISSEMENT et TRAVAUX DE LA COMMUNE

- Achat d'un véhicule benne.
- Achat de l'ancienne boulangerie et réhabilitation en cours avec l'équipe municipale et des entreprises locales.
- Réhabilitation du city stade.



- Achat de détecteurs de CO2.

- Mise aux normes informatique.

- Réfection du mur de la place Herblot et nettoyage extérieur de la mairie avec la participation des chantiers d'insertion de la Communauté d'Agglomération.



AVANT



APRÈS



- Installation d'une nouvelle benne à verre rue Jules Guesde.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Chaque association dispose d'une boîte aux lettres place Léon Herblot.

L'Association A Fond œuvre pour l'animation et les rencontres dans la commune, elle a organisé le 14 juillet un repas champêtre. Elle a également acheté un jeu « le labyrinthe » qui se trouve au city-stade.



L'Association Communale des Chasseurs de Ognes œuvre pour la biodiversité en ayant semé une jachère fleurie.

Celle-ci a plusieurs avantages, elle apporte :

- les fleurs pour les pollinisateurs,
- un réservoir de nourriture pour la faune auxiliaire,
- de la nourriture pour les oiseaux,
- un abri pour la faune.

L'espoir sportif de Ognes a engagé 7 équipes de la catégorie U7 aux séniors. L'association sportive a organisé une brocante le 22 août qui a rencontré un vif succès. Deux emplois jeunes sont financés par le club pour encadrer des plus jeunes. Enfin, le terrain d'honneur a été mis en service en ce début de saison sportive.



PÂQUES DANS LA COMMUNE



L'équipe municipale s'est adaptée au

contexte sanitaire en distribuant des chocolats lors d'une séance de drive devant la mairie le samedi 3 avril 2021.

Les enfants accompagnés de leurs parents sont repartis avec le sourire.

DÉPART DES CM2



Les seize futurs collégiens ont été félicités le 22 juin 2021. Ils sont repartis avec un bon d'achat de 40 euros offert par la municipalité ainsi qu'un recueil de fables de La Fontaine offert par l'Éducation Nationale.

14 JUILLET

Voici un petit résumé en photos de cet événement.



SOUTIEN DE LA COMMUNE

L'équipe municipale a soutenu l'APEI avec l'opération brioches du 11 au 17 octobre 2021, le but de cette association est de permettre d'améliorer les conditions de vie des personnes atteintes de handicap.



PÉRISCOLAIRE

Yolande, Justine, Aurore, Coraline et Katarina accueillent les enfants matin, midi et soir.

FAIRE CONNAÎTRE SON ENTREPRISE



La commune a une page internet et souhaiterait, à titre gratuit, mettre en valeur les entreprises de la Commune de Ognes. Pour vous accompagner dans cette démarche, merci d'adresser un mail à : webmaster@ognes.fr avec votre numéro de SIRET, votre activité et les informations que vous souhaitez faire paraître.